

## Mémoire présenté au Comité spécial sur la réforme électorale

Auteur : Sharon Reeves au nom du comité d'organisation de la  
consultation sur la réforme électorale du groupe de travail sur la justice  
globale de la First Unitarian Congregation of Ottawa

Les organisateurs de cet événement désirent remercier le Comité spécial  
sur la réforme électorale de nous donner l'occasion de contribuer à votre  
processus.

## **Sommaire**

Le groupe de travail sur la justice globale de la First Unitarian Congregation of Ottawa a tenu un événement éducatif sur la réforme électorale le mardi 27 septembre 2016. Cet événement, qui a pris la forme d'une assemblée générale, a eu lieu dans les locaux de l'église située au 30, avenue Cleary à Ottawa. Environ 75 personnes étaient présentes.

## **Principales constatations**

Une majorité écrasante de participants partage les opinions suivantes :

- Le nombre de sièges parlementaires de chaque parti devrait correspondre à sa part du vote populaire.
- Le système électoral uninominal majoritaire à un tour est injuste et devrait être remplacé par une forme quelconque de représentation proportionnelle.
- Un gouvernement devrait avoir l'obligation de consulter les autres partis au moment où il adopte une loi.

Le système électoral à représentation proportionnelle préféré des participants est le système mixte avec compensation proportionnelle, suivi du mode de scrutin à vote unique transférable. Le modèle de représentation proportionnelle rurale-urbaine a pris le dernier rang, peut-être parce qu'il est relativement nouveau et que les gens ne le connaissent pas.

Les participants ont pu également présenter leurs vues en répondant à un questionnaire portant sur les questions suivantes :

- Le vote stratégique
- La représentation locale
- Les gouvernements de coalition
- L'élaboration de politiques à long terme
- L'augmentation du nombre de femmes au Parlement
- L'importance de s'assurer que les votes ont le même poids dans les circonscriptions acquises et charnières.

## **Description de l'événement**

Après avoir donné un aperçu du processus de réforme électorale, le maître de cérémonie s'est exprimé sur les principes guidant le Comité spécial sur la réforme électorale.

Julien Lamarche, président du chapitre du Mouvement pour la représentation équitable au Canada dans la région de la capitale nationale, a ensuite fait une présentation complète de divers systèmes électoraux, notamment le système uninominal majoritaire à un tour, le système mixte avec compensation proportionnelle, le mode de scrutin à vote unique transférable et le modèle de représentation proportionnelle rurale-urbaine. S'en est suivie une période d'une demi-heure où les participants ont été invités à remplir un questionnaire préparé par le Mouvement pour la représentation équitable au Canada. Le reste de ce mémoire présentera tout particulièrement les réponses faites à certaines questions essentielles contenues dans le questionnaire. Un total de 46 participants y ont répondu.

### **Données démographiques sur les participants Groupes d'âge :**

- Moins de 20 ans : 0 %
- De 20 à 29 ans : 0 %
- De 30 à 39 ans : 11 %
- De 40 à 49 ans : 2 %
- De 50 à 59 ans : 7 %
- De 60 à 69 ans : 37 %
- 70 ans ou plus : 41 %

### **Sexe**

Femmes : 54 %  
Hommes : 41 %  
Transgenres : 2 %  
Abstentions : 2 %

### **Questionnaire**

L'examen des réponses aux questions essentielles évoquées plus haut permet de dégager certaines tendances intéressantes. Peut-être la question la plus importante du questionnaire est celle demandant aux participants de se prononcer sur la nécessité de « s'assurer que le nombre de sièges obtenus par chaque parti correspond à sa part du vote populaire ». La totalité des répondants sont d'accord avec ce principe - 85 % considèrent qu'il revêt une importance fondamentale, et 15 % l'estiment très important.

Les répondants ont aussi été très clairs à propos du système uninominal majoritaire à un tour. Une proportion de 87 % ont une très bonne ou assez bonne compréhension de ce système, et 92 % croient qu'il est très ou essentiellement injuste. En réponse à la question « Il n'est pas nécessaire pour le parti élu d'avoir obtenu le soutien de la majorité des électeurs pour former un gouvernement majoritaire sous l'actuel régime uninominal majoritaire à un tour, l'obtention de 40 % ou moins des voix suffisant la plupart du temps. », Quelle est votre opinion à ce propos? », 65 % des répondants considèrent cette situation comme profondément antidémocratique, et croient que *la part des sièges décrochés devrait être égale à la part des votes reçus*. De même, 33 % estiment que cela pose problème dans la mesure où le parti élu se voit attribuer une part disproportionnée de pouvoir. Le pourcentage d'avis défavorables atteint donc le chiffre énorme de 98 %.

La question « Que préférez-vous? Un gouvernement majoritaire capable de passer des lois sans le soutien des autres partis ou un gouvernement obligé de consulter les autres partis? » a donné 91 % de réponses en faveur de l'obligation pour le gouvernement de consulter les autres partis. Personne n'a appuyé le premier choix. Les 9 % restants ne savaient pas quoi répondre ou n'ont pas voulu le faire.

Par contre, le fait « qu'il soit facile de former un gouvernement majoritaire pour le parti ayant décroché le plus fort pourcentage de sièges, qu'il ait remporté ou non la majorité des suffrages exprimés » n'a absolument aucune importance pour 61 % des répondants et n'est pas très important pour 18 % d'eux. Seuls 9 % des participants attachent une importance fondamentale à ce problème. La réaction au fait que le système actuel « favorise la domination de deux gros partis » a encore été encore plus prononcée, 74 % des répondants n'accordant absolument aucune importance à ce fait, alors que seuls 2 % croient qu'il présente une importance fondamentale.

Pour ce qui est de choisir entre garder le système uninominal majoritaire à un tour actuel et le remplacer, 93 % des répondants opteraient pour son remplacement par une forme quelconque de représentation proportionnelle, où le nombre de sièges détenus par chaque parti au Parlement correspondrait à la part des voix obtenues. Seulement 2 % jugent acceptable l'ajout au système actuel du scrutin universel avec vote alternatif. Personne ne choisirait de conserver ce système. Les 5 % restants n'ont pas répondu à la question. Les répondants étaient aussi invités à préciser à quel point leur choix reflétait leur conviction : 59 % estiment qu'il est de la plus haute importance, et 24 % très important.

En ce qui a trait à leur système de représentation proportionnelle préféré, 39 % choisiraient le système mixte avec compensation proportionnelle, 17 % le mode

de scrutin à vote unique transférable et 11 % le modèle de représentation proportionnelle rurale-urbaine. La faible popularité du modèle de représentation proportionnelle rurale-urbaine tient peut-être au fait qu'il est nouveau et que les gens ne le connaissent pas.

Priés aussi de s'exprimer sur leur façon de voter lors des dernières élections, les répondants ont indiqué dans une proportion de 54 % avoir voté pour leur candidat préféré, malgré qu'un pourcentage assez important, soit 37 %, aient eu recours au vote stratégique. Un système électoral basé sur une représentation proportionnelle éliminerait la nécessité du vote stratégique et produirait probablement des résultats fort différents. Peut-être est-ce la raison pour laquelle 65 % des répondants estiment que l'idée, évoquée plus haut dans le questionnaire, « de rendre inutile le vote stratégique », présente une importance fondamentale et que 20 % la considèrent comme très importante.

Quant à la représentation locale, 44 % des répondants croient que le fait d'avoir un seul député par circonscription n'est pas du tout ou pas très important, comparativement à 22 % qui pensent que cela est assez ou très important; 20 % n'ont pas pris parti sur cette question.

Les résultats sont plus nets relativement à la proposition de « viser prioritairement des circonscriptions à plusieurs députés et assez importantes pour assurer une représentation proportionnelle ». En effet, 74 % jugent cet objectif très ou fondamentalement important, comparé à 2 % qui pensent qu'il n'est pas du tout important. Une proportion de 13 % ne se sont pas exprimés sur le sujet.

Parmi les répondants, 76 % se disent favorables à la suggestion (jugée très ou fondamentalement importante par eux) « d'encourager la formation de gouvernements de coalition représentant la majorité de l'électorat », contre 2 % qui la jugent sans importance. En tout, 17 % ont choisi de rester neutre sur cette question, et 4% n'ont pas répondu.

Comme les virages politiques représentent un problème fréquent avec les gouvernements issus du système uninominal majoritaire à un tour, il est intéressant de constater que 83 % des répondants estiment qu'« inciter les politiciens à définir des politiques dans une perspective à long terme » est très ou fondamentalement important. Personne ne considère cette question comme inutile. Parmi les autres répondants, 11 % ne se sont pas exprimés, et 7 % ont choisi la neutralité.

Concernant l'accroissement de la diversité à la Chambre des communes, 85 % des répondants jugent très ou fondamentalement important d'élire plus

de femmes députées, contre 4 % qui ne considèrent pas cet objectif comme très important. Une proportion de 11 % sont demeurés neutres à ce sujet.

D'autre part, 80 % des participants conviennent qu'il est très ou fondamentalement important de s'assurer que les votes ont le même poids dans les circonscriptions acquises et charnières, contre 4 % qui ne pensent pas que cela soit très important. Le pourcentage d'abstention pour cette question atteint 9 %.

## **Recommandation**

Au vu de l'énorme soutien des participants susmentionnés à l'égard d'un système électoral fondé sur une représentation proportionnelle, le comité organisateur de notre événement demande respectueusement au Comité spécial sur la réforme électorale de recommander un mode de scrutin conçu par le Canada qui permettra une telle représentation.

## **Vue d'ensemble de l'organisation**

La First Unitarian Congregation of Ottawa est une communauté spirituelle comprenant plus de 500 personnes issues de différents milieux. Des gens de différentes origines religieuses, ethniques ou raciales, de différents statuts socio-économiques ainsi que d'orientations sexuelles diverses la composent. Les débuts de la First Unitarian Congregation of Ottawa remontent à la fin du dix-neuvième siècle.

## Annexe A7 Commentaires

Pour une représentation proportionnelle

1. La proportionnalité, quelle que soit la forme qui conviendra le mieux au Canada, est une nécessité absolue. Les fausses majorités produisent tous les effets négatifs que nous avons endurés au cours des dernières années. Mon grand-père et mon grand-oncle ne se sont pas battus – et mon grand-oncle n'est pas mort – pour accoucher du système électoral antidémocratique que nous avons aujourd'hui. Eux et nous, nous méritons mieux que cela!

2. La représentation proportionnelle est un impératif. Le nombre de sièges doit concorder avec le pourcentage de voix.

3. J'ai le sentiment qu'un changement s'impose, pour une représentation proportionnelle autant que possible. Cependant, je trouve l'ensemble des options difficiles à suivre avec une seule présentation (il s'agit de ma première véritable tentative de me familiariser avec ces options). Expliquer le système choisi à l'« électeur moyen » en vue de le rendre désireux d'aller voter ou disposé à le faire exigera un immense effort.

4. Merci à la First Unitarian Congregation of Ottawa de m'avoir permis de m'exprimer et remplir ce questionnaire. J'avoue être, au mieux, un débutant au chapitre des pratiques électorales et des propositions de changements. Je me sens plutôt dépassé par la réunion de ce soir. En tout cas, je suis intervenu du mieux que j'ai pu compte tenu du temps alloué. Avec plus de temps pour penser et réfléchir, mon intervention aurait pu être différente. Quoi qu'il en soit, j'estime que le système actuel est injuste et ne produit pas des résultats représentatifs et que nous devrions adopter un autre système.

5. La priorité selon moi est de faire en sorte que les préoccupations exprimées par les votes des électeurs en faveur de candidats sensibles à ces préoccupations aient un effet direct sur leur prise en compte au Parlement. Peu importe selon moi que la personne faisant part de ces préoccupations soit un député local ou le député d'une région. Le système uninominal majoritaire à un tour ne permet pas cette prise en compte et, pour cette raison, devrait céder la place à une forme ou une autre de représentation proportionnelle. Il est difficile de se motiver à voter quand on sait d'avance que son vote ne comptera pas.

6. Le système choisi doit demeurer « simple » – autrement la « confusion » éloignera les gens de la politique! Il faut également bien éduquer les citoyens canadiens! De même que les médias – qui ont tendance à jeter l'éponge par désespoir et disent que cela ne fonctionnera pas!

7. Je préfère un système mixte avec compensation proportionnelle avec utilisation d'une liste des meilleurs perdants, comme en Allemagne.

8. J'aimerais beaucoup l'instauration d'un suffrage direct universel comme celui utilisé dans les pays du Tiers Monde, tellement simple!

9. Tout système électoral doit être facile à expliquer et à faire comprendre aux Canadiens. Étant donné l'importance de la mise en œuvre d'un système, ne précipitons rien avant la prochaine élection – il faut bien faire les choses!

10. Comme d'aucuns craignent que les systèmes proportionnels s'avèrent trop compliqués à comprendre pour les électeurs – choisissez le système susceptible d'être le mieux compris et le plus facile à appliquer lors d'une élection, et un régime autorisant une représentation plus proportionnelle que le système actuel.

## COMPLEXITÉ DES SYSTÈMES FONDÉS SUR UNE REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

1. Tout nouveau système doit être facilement compréhensible.

2. Nombre des options de représentation proportionnelle présentées sont beaucoup trop complexes et paraîtront manquer de transparence pour beaucoup de gens.

## RÉFÉRENDUM

1. Un référendum n'est pas nécessaire pour lancer une réforme visant l'institution d'un système basé sur une représentation proportionnelle.

2. Je m'oppose à la tenue d'un référendum national sur le changement proposé!

## DISPOSITIONS DIVERSES

1. Un système de représentation proportionnelle pourrait faire augmenter le nombre de partis et rendre plus difficile la gouvernance du pays.

2. Demander si des votants ont opté pour l'annulation de leur vote à la question 25. Très différent du fait de « ne pas voter ».

3. Ne pas augmenter le nombre de députés. S'il y a lieu d'augmenter la taille des circonscriptions pour éviter de se retrouver avec plus de députés, alors augmentons-la.
4. Nous échouons comme société si nous n'impliquons pas la jeunesse.
5. J'ai peur que l'on abuse du vote en ligne. De nombreuses personnes pourraient être contraintes de donner à quelqu'un d'autre leurs données d'électeur. Nous devons en conserver une trace écrite pour garantir l'exactitude des recomptages. Pas de piratage.  
Les incitations fonctionnent mieux que les obligations. Qu'on nous remette 5 \$ par VOTE pour un parti.
6. Qu'en est-il des deuxièmes tours de scrutin?
7. Un changement majeur risque de rompre les ponts entre les élus et leur circonscription.